

Journal
communal



PREMIER
SEMESTRE
2021

Bien vivre à Peyrignac



www.mairie-peyrignac.fr



Peyrignac
janvier 2021



Chère Peyrignacoise, cher Peyrignacois, vous vous en doutez, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu.

Si cette cérémonie nous permet de nous retrouver dans une ambiance conviviale, elle permet aussi de dresser le bilan de l'année précédente et de présenter les projets de l'année à venir. Alors, dans ce bulletin, nous vous présenterons ces éléments.

Nous traversons une crise sanitaire et économique sans précédent mais nous devons rester optimistes et sommes persuadés que des jours meilleurs sont à venir. J'ai une pensée particulière pour tous les acteurs de la vie locale qui contribue à l'animation de notre village : nos commerçants, nos artisans, les professionnels de santé ainsi que les aides à domicile, le personnel communal, les associations qui s'adaptent régulièrement aux déclarations du gouvernement. Je tiens à leur exprimer avec le conseil municipal notre entière solidarité.

Nous allons continuer à aller de l'avant et poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés et pour lesquels vous nous avez élus. Aussi en 2021, nous lançons une réflexion sur l'accessibilité de la mairie, et des travaux pour l'accessibilité de l'école aux enfants porteurs de handicap seront réalisés.

Nous réaliserons également des travaux de sécurisation de l'entrée de l'école.

L'ensemble de la signalisation de la commune sera également revu ainsi que les arrêts de bus.

Divers travaux de voirie sont également envisagés avec l'achat d'outils indispensables aux employés communaux.

Le logement communal situé 5 route de la Brousse fera l'objet d'une rénovation partielle afin de pouvoir le louer.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne résume pas en totalité les projets de la commune. L'ensemble de ces projets sera également tributaire des dotations financières et de notre budget.

Pour finir, je m'associe à l'ensemble du conseil municipal pour souhaiter à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2021 en reprenant une citation d'Albert Einstein : La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

**Madame le Maire,
Marie-Claire Boulinguez**





L'influenza aviaire

L'influenza aviaire est une maladie infectieuse virale et très contagieuse. Elle affecte les oiseaux chez lesquels elle peut provoquer une mort rapide. Ce virus est transmissible à toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages. Elle fait partie des dangers sanitaires dont la déclaration à l'administration est obligatoire.

Toute détention d'oiseaux (poules, oies, canards...) doit être déclarée via le site :

www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15472.do

Le formulaire rempli doit être déposé en mairie.

Le brûlage des déchets verts

Par arrêté préfectoral, le brûlage des déchets verts est interdit du 1er mars au 30 septembre, le reste de l'année il est obligatoirement soumis à une déclaration en mairie au moins trois jours avant la date. Le paillage, le compostage, ou le passage en déchetterie sont à privilégier pour valoriser vos déchets verts.



Les aboiements arrêté préfectoral

Les chiens aboient, c'est dans leur nature, il est alors attendu une tolérance du voisinage. Mais dans certains cas il est surtout attendu des propriétaires canins une réelle vigilance sur les troubles qu'engendrent ces aboiements, de par leur durée, leur intensité et leur répétition (article R.1334-31 du code de la santé publique).

Distances minimales de sécurité entre la végétation et le réseau électrique.

L'élagage des arbres

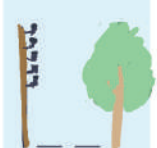
Réseau basse tension

réseau isolé



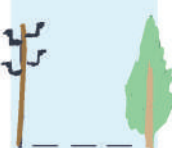
1 m

agglomération



2 m

lignes d'écart



3 m

Réseau moyenne tension

isolateurs rigides



4 m

isolateurs suspendus



5 m

Le repas des aînés

Suite aux évènements de la Covid'19, la mairie n'est pas en mesure d'assurer le repas pour les aînés comme chaque année au mois de janvier.

Nous offrons donc un repas à emporter du TARAVELOU, pour chaque Peyrignacoise et Peyrignacois âgés de plus de 60 ans.

Comme chaque année, le père Noël communal a apporté dans son traineau un présent aux enfants de moins de trois ans. Cependant, compte tenu du contexte sanitaire la distribution habituelle autour d'un goûter n'a pu avoir lieu.

Les commerçants, l'Amicale Laïque, le club des aînés et la municipalité se sont associés pour soutenir l'action du comité féminin dans la lutte contre le cancer du sein. Des boîtes ont été déposées dans les commerces. Elles ont permis de récolter la somme de 160 euros. Cette somme aurait été plus importante, si la randonnée prévue le 22 octobre 2020 avait pu être maintenue.

La commission départementale de la sécurité routière s'est majoritairement prononcée sur le rétablissement de la vitesse maximale à 90 Km/h sur 10 tronçons de routes départementales en Dordogne. Cette mesure prendra effet à la fin du premier trimestre 2021 sur les axes :

RD6089 Boulazac-Isle-Manoire/Terrasson

RD704 La Bachellerie/Lanouaille/Haute-Vienne

RD704 Sarlat/Montignac

RD710 et RD5 Périgueux/Ribérac/La Roche-Chalais

RD710, 31E1, 51 et 660 Périgueux/Villefranche/Lot-et-Garonne

RD675 Brantôme / Nontron

RD703 Siorac/Saint-Cyprien/Vézac

RD709 Ribérac/Mussidan/Bergerac

RD6089 Mussidan/Montpon-Ménéstérol/Gironde



90

La vaccination à la COVID 19 des personnes âgées de plus de 75 ans a débutée le 18 janvier 2021 en Dordogne. A ce jour, la région dispose de 5 centres de vaccination.

Périgueux

Bergerac

Sarlat

Ribérac

Nontron

La vaccination ne se faisant que sur rendez-vous
vous pouvez contacter les centres aux :

Périgueux : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

Téléphone : 05 53 45 31 33

Internet : <https://www.doctolib.fr/hopital-public/perigueux/vaccination-covid>

Bergerac : du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Téléphone : 05 53 63 89 99

Sarlat : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Téléphone : 05 53 31 76 94

La municipalité, en concertation avec la communauté de communes, propose un transport groupé pour les personnes non mobiles et ne pouvant se faire accompagner. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie.

CONTACTS ENEDIS

Dépannage

<i>Particuliers</i> :	0 972 675 024
<i>Professionnels (= <36 kVA) immobilier/construction</i> :	0 972 675 024
<i>Clients Entreprises (>36 kVA) (BT)</i> :	0 811 882 200
<i>(HT)</i> :	0 811 010 211
<i>Dépannage producteurs</i> :	0 970 818 543

Raccordement

<i>Particuliers (= <36 kVA)</i> :	0 970 831 970	<u>Choix</u>
		(1)
<i>Professionnels (= <36 kVA)</i> :	0 970 832 970	(1)
<i>Entreprises (>36 kVA)</i> :	0 969 321 899	(1)(2)
<i>Professionnels immobilier/construction</i> :	0 969 321 877	(1)
<i>Producteurs (>36 kVA)</i> :	0 969 321 800	(1)(2)

Pour toutes questions hors raccordement

<i>Particuliers (= <36 kVA)</i> :	0 970 831 970	<u>Choix</u>
		(2)
<i>Professionnels (= <36 kVA)</i> :	0 970 832 970	(2)
<i>Entreprises (>36 kVA)</i> :	0 969 321 899	(3)
<i>Professionnels immobilier/construction</i> :	0 969 321 877	(2)

DT/DICT :	05 57 92 77 77
Agression d'ouvrages :	01 76 61 47 01

En 2018, un épisode de sécheresse a fait bouger les sols et a endommagé la structure de certains bâtiments. Si votre niveau de revenu est modeste (selon les plafonds de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat), et que le bâtiment endommagé avait au moins dix ans au 31 décembre 2017, vous pouvez demander une subvention aux services de l'état. Pour cela, un dossier est à retirer en mairie et à renvoyer complété avant le 28 février 2021. (cachet de la poste faisant foi).

Vous êtes quelques-uns à nous avoir sollicités pour modifier un certificat d'urbanisme, souhaitants transformer un terrain non constructible en terrain constructible.

Nous vous rappelons que la communauté de communes a pris cette compétence en 2017.

A ce titre, il a été lancé un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), ainsi que le prévoit l'article L 153-8 du code de l'urbanisme. Ces demandes de modifications ne pourront être traitées qu'à l'issue de la mise en place effective du PLUI. Afin d'alimenter la réflexion qui se tiendra dans les années à venir, vous pouvez adresser vos demandes à la communauté de communes et nous en adresser une copie.

Le déploiement numérique pour la fibre sur la commune sera fait à partir de 2023. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 0806 806 006, ou vous rendre sur le site <https://nathd.fr/eligibilite/>

Pour obtenir une concession au cimetière, vous devez retirer en mairie le formulaire « demande de concession dans le cimetière communal » ce dernier complété, une procédure administrative est enclenchée (titre provisoire des recettes, arrêté du maire, enregistrement au service des impôts...)

18 concessions sont actuellement disponibles à la vente, pour une durée perpétuelle.

-La concession dite simple, est au tarif de 130 euros

-La concession double, est au tarif de 260 euros.

TRAVAUX ET ACHAT REALISES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Descriptif	Montant TTC
Achat et installation des panneaux voisins vigilants	348,48 €
Réfection du trottoir d'accès aire de jeux SNPTP	3 439,20 €
Changement de pneu pour le tracteur communal	1 390,20 €
Achat de vêtements pour les employés de terrain	759,66 €
Achat d'une perceuse	267,76 €
Signature d'un contrat avec DEKRA portant sur les vérifications réglementaires de l'ensemble des bâtiments communaux (électricité, incendie) et sur les équipements de loisirs et sportifs	1 386,00 €
Entretien des véhicules (tracteur, Berlingot, Jumper)	5 334,74 €
Augmentation du budget bibliothèque	653,72 €
Achat liés au COVID (hors salaires)	1 772,35 €
Réfection toiture école et gymnase	1 992,00 €
Guirlandes, projecteurs, blocs prises, ampoules, tendeurs, câblages, marchés des producteurs	1 417,48 €
Budget annexe énergie solaire	
Réparation fuite et remplacement Solar Log suite dégât des eaux.	2 280,00 €

TRAVAUX REALISES SUR LE BUDGET DE L'INVESTISSEMENT

Descriptif	Montant TTC	Montant total de l'opération
Finalisation de l'achat du terrain appartenant à Mesdames LACOMBE pour extension du cimetière	5 000,00 €	
Finalisation des travaux route de la Brousse par l'entreprise LAGARDE et LARONZE . Un goudronnage a été réalisé en étalant un double enrobage de grave émulsion puis un revêtement bicouche	23 146,56 €	35 650,80 €
Finalisation des travaux du citystade	34 442,52 €	35 642,52 €
Installation d'une VMC à l'école travaux réalisés par l'entreprise Rouland	1 513,32 €	
Rénovation de la cheminée dans le logement 3 route de la Brousse	1 012,55 €	
Travaux réalisés par l'entreprise SNPTP impasse de La Vie, création d'un trottoir	1 800,00 €	
Achat d'une imprimante pour l'école	401,04 €	
Achat et installation d'un sèche mains au WC publics	653,40 €	
Achat d'un souffleur thermique pour l'entretien paysager	652,01 €	
Budget annexe du multiple rural		
Restaurant : Achat d'un lave vaisselle en remplacement de celui existant	1 314,00 €	



Nous avons la chance
d'avoir deux centenaires
sur la commune :

Mme Blanchard Léa née le 30/01/1915
et Mme Chevalier Janine née le 10/10/1920.
Nous leur souhaitons santé et bonheur !

En ce début d'année, Léa Blanchard vient de fêter ses 106 ans !

L'école de Peyrignac fait partie du RPI
Saint-Rabier / La Bachellerie / Peyrignac

suivant les effectifs indiqués ci-dessous :

La Bachellerie

Toute petite section : 12
Petite section : 13
Moyenne section : 11
Grande section : 18
CP : 16

Peyrignac

CE1 : 14
CE2 : 15

Saint-Rabier

CM1 : 20
CM 2 : 19

effectif total du RPI : 138 élèves

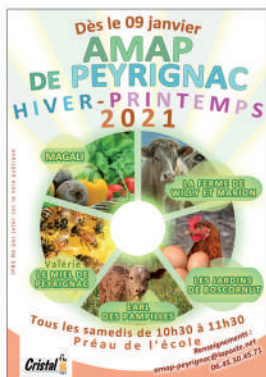
Au mois d'octobre 2020 la mairie a reçu un courrier informant d'une baisse significative des effectifs des écoles publiques de Dordogne. Si la baisse devait se confirmer, cette situation pourrait entraîner à la prochaine rentrée un ajustement du nombre d'emplois des professeurs des écoles. Par cette information nous vous sensibilisons sur l'importance de faire vivre nos écoles.

Les écoles du RPI ont pour projet scolaire de suivre l'explorateur Sébastien Dos Santos Borges dans son périple Grand Nord. Le projet consiste à suivre son évolution avec ses 14 chiens lors d'une course en Alaska. Chaque semaine, il envoie des vidéos sur les différentes étapes de son périple.

L'association des parents d'élèves du RPI organise le samedi 13 mars 2021 un repas sénégalais accompagné d'une tombola.

L'école de Peyrignac est affiliée à l'USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques), l'occasion de pratiquer un sport dans un cadre associatif. Cette année la classe de CE1 participera à une journée olympique à Montignac.

Sauf directives contraires, l'école a également prévu de maintenir l'activité piscine en fin d'année scolaire.



En ce début d'année, une nouvelle saison commence pour l'AMAP de Peyrignac. David et Sylvie des jardins de Boscornut (Sainte-Orse) proposent des poulets et œufs bios, la ferme de Willy et Marion (Chamberet) et celle de Fabienne et Pascal (Sainte-Orse) des colis de veau et bœuf bios, ponctuellement, lors de l'abattage d'un animal. Magali (Badefols d'Ans) reprendra la distribution de paniers de fruits et légumes bios début mars.

N'hésitez pas à venir vous renseigner lors de la distribution du samedi de 10 h 30 à 11 h 30, sous le préau de l'école ou au 06 45 50 45 71 auprès de Brigitte Michel, coordinatrice de l'Amap et devenez, vous aussi, « CONSOMM'ACTEURS » en participant activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale, socialement équitable et écologiquement saine.



Le mercredi 3 mars l'Association Culture Sauvage organise une Collecte à domicile de vos petits appareils électroniques cassés ou inutilisés de 9 h 00 à 12 h 00.

Elle propose aussi « Le Mercredi Nature » : petite balade dans les bois de Peyrignac rythmée par des activités en lien avec la nature de 14 h 00 à 17 h 00. En cas de pluie nous reporterions au mercredi 10 mars (activité accessible à partir de 6 ans).

Pour le tarif, l'inscription et les informations supplémentaires contactez-nous au 06 80 88 98 48.

Sébastien Servettaz
et Dolcécia Plancassagne.



Bibliothèque
municipale
de **Peyrignac**

Soyons optimistes, si les conditions sanitaires le permettent, nous prévoyons 2 dictées dans l'année et une exposition « Terroir » en septembre. Nous vous encourageons à venir consulter nos nouvelles acquisitions (50 nouveaux livres, jeunesse, BD, romans) et à participer à la sélection « Étranges Lectures ».

Bonne année et à très bientôt !
Les bénévoles.



Après avoir fait toute sa carrière avec Pierre, son mari, en région parisienne, Colette LAJANTHE a rejoint PEYRIGNAC et la maison de famille en 1999. Dès son retour au pays, Colette s'investit en participant assidûment aux diverses activités associatives de la commune.

C'est ainsi qu'elle rejoint dès sa création le « Club des aînés ruraux » en tant que membre du conseil d'administration et de responsable de l'organisation des voyages, une activité prenante s'il en est. Elle était également chargée des manifestations du club et notamment des repas. Elle assurera ces diverses fonctions tant que sa santé le lui permettra.

A l'amicale laïque, elle constituera une pièce maîtresse en qualité de membre du conseil d'administration et à la section théâtre au sein du groupe : « Tout PEYRIGNAC sur les planches » où elle appréciait les rôles comiques et prenait plaisir à encadrer les prestations des enfants. Couturière émérite, c'est elle qui confectionnait les costumes, rideaux et décors.

De la même façon, elle s'investit dès 2002 dans le « comité des fêtes » et on la retrouve dans les diverses tâches prenant toute sa place aux marchés de producteurs : à l'accueil du public, aux stand frites et boissons et en tant que trésorière adjointe etc Elle était également membre de la « chorale de La BACHELLERIE »

Mais c'est en qualité de conseillère municipale au cours des deux derniers mandats de 2008 à 2020 qu'elle devient incontournable en assurant, toujours dans la bonne humeur, les tâches les plus variées. Cheville ouvrière au sein du conseil municipal, elle s'impliquait notamment dans tous les domaines en lien avec l'école, la cantine et les activités périscolaires qu'elle avait exercées pendant sa carrière. Elle répondait toujours « présente » si besoin était dans le bus ou la cour de récréation.

Serge PEDENON, maire de 2001 à 2020

La municipalité se joint à Serge PEDENON
pour adresser ses sincères condoléances à la famille.

Recettes

Dos de cabillaud en crumble de chorizo et parmesan

pour 2 personnes

- 2 dos de cabillaud
 - 10 fines tranches de chorizo
 - 50 g de parmesan rapé
 - 4 cuillères à soupe de chapelure
 - 20 g de beurre à température ambiante
 - sel, poivre
- Préchauffer le four à 200°C
 - Mixer les tranches de chorizo, ajouter le parmesan et la chapelure.
 - Ajouter le beurre en morceau et malaxer pour obtenir une pâte à crumble.
 - Placer les dos de cabillaud dans un plat allant au four, saler et poivrer, puis recouvrir de la pâte à crumble
 - Enfourner 15 à 20 minutes. Le crumble doit être doré.

Lessive de Lierre



Une lessive écologique et gratuite.

Les feuilles de lierre sont riches en saponine (substance moussante). Aussi elles peuvent servir de base pour la fabrication d'une lessive pour le linge.

Pour 1 litre d'eau, prenez une cinquantaine de feuilles de lierre. Rincez-les si elles sont sales, froissez-les ou coupez-les grossièrement. Ainsi elles libéreront plus facilement la saponine.

Mettez-les dans l'eau d'une casserole.

Faites bouillir 20 minutes en couvrant.

Coupez le feu et laissez refroidir 12 heures en laissant toujours à couvert. Cela permet de concentrer les principes actifs. Puis filtrez et mettez en bouteille.

Utilisez l'équivalent d'un petit verre par machine.

Cette lessive se conserve plusieurs semaines

e

Les entreprises

Camping La Garenne

Peyrignac Dordogne Périgord

Location et vente chalets, mobil home

Parcelle à l'année

Repas de famille avec hébergement

Ouvert à l'année

Tél. : 05.53.50.57.73

C R

Restauration de Monuments Historiques
et Patrimoine Anciens
Taille de Pierres - Maçonnerie
Couverture de Lauzes et Tuiles canals

Les Compagnons Réunis

ZA "Les Chasselines"
24210 LA BACHELLERIE

TEL : 05 53 51 59 31
FAX : 05 53 51 59 33

AU TARAVELOU

Vendredi midi : repas à thèmes

Repas de groupe toute l'année

Bar - Restaurant

24210 Peyrignac

06 22 09 61 41 / 05 53 50 80 99

Pizzeria - Resto - Café concert



Pizzeria - Resto - Café concert

Chemin de la Nuelle 24210 Peyrignac

05 53 50 80 99



MENDES CONSTRUCTION

3 la Grande Boyne
24210 PEYRIGNAC

Maçonnerie . Rénovation
Travaux de l'habitat

06 72 22 45 25

mendes.construction24@outlook.fr

Marie Coif

06.84.98.34.83

Coiffure mixte à domicile

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
et Samedi

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER
GRATUITEMENT votre bien ?



Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous
et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !



Christine

Spécialiste sur le secteur de Peyrignac
et Alentours

07.83.12.14.87

christine.evrard@safti.fr



PERIGORD PLOMBERIE & MULTISERVICES

Brunaud Mikaël

Plomberie, Sanitaire, Adoucisseur,
Climatisation, Chauffage
Multiservices

0674883800
24210 PEYRIGNAC

mikaël-brnaud@hotmail.fr

EPICERIE PEYRIGNACOISE
Laëtitia RÈY

Epicerie – Produits frais
 Pain – Gaz - Tabac
 Livraison – Presse
 Point Poste
 24210 PEYRIGNAC
 Tél. :
 05.53.50.70.19





pain
 de Peyrignac

Tél. : 05 53 50 63 39

atelier SIGNEA
 Déco-Publicité

Panneaux, Enseignes, Lettrage, Découpe Numérique, Cartes de visite, Flyers, Décor véhicules...
 Créations tous supports

06 81 95 86 07

La Brousse - 24210 PEYRIGNAC
www.signea.fr - signea24@orange.fr

Céline
 Votre coiffeuse à domicile

06 89 04 06 14

24210 Peyrignac

Facebook: Céline Coiffeuse A Domicile




Ludovic BOULINGUEZ

réalisé pour vous vos travaux de rénovation ou de création de salle de bain, vos travaux de plomberie. DAVIS gratuit et rapide.
 Lafa
 24210 PEYRIGNAC 06.85.55.05.23

malg.boulinguez@wanadoo.fr

Ludovic BOULINGUEZ
 Artisan qualifié
malg.boulinguez@wanadoo.fr



SARL ROULAND

Menuiserie Electricité Placôplâtre Isolation

24210 PEYRIGNAC
 Port. 06 22 19 41 97
sarlrouland@yahoo.fr



La Ferme de Jeannot
 FROMAGES FRAIS FERMIERs

1 chemin de la vergne - 24210 - PEYRIGNAC
 06 15 60 26 84




ROULAND Daniel

Tous travaux de plâtrerie
 Maçonnerie - Peinture

Artisan

Portable : 06.09.87.44.19
 La Bonnelle - 24210
 PEYRIGNAC





Carte postale datant d'après 1903.
Edité par Oscar Domège, photographe et éditeur, il tenait une
librairie/papeterie située au 6 place Bugeaud, à Périgueux.
Si vous avez plus d'informations sur cette photo
et/ou des documents anciens sur Peyrignac,
n'hésitez pas à contacter la mairie, merci !

Mairie

Restrictions sanitaires

Uniquement sur rendez-vous
pour les actes suivants :

- Permis de construire,
- Déclaration de travaux,
- Acte d'état civil ne pouvant être différé.

*Pour toutes autres questions, vous pouvez téléphoner au 05.53.50.62.80
ou envoyer un mail : mairie.peyrignac@wanadoo.fr*

*Bienvenue aux nouveaux habitants !
N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.*